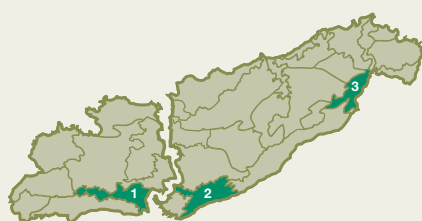




Vallée forestière de l'Hermeton¹

Vallée forestière de la Basse Lesse²

Vallées forestières de l'Ourthe et du Néblon³

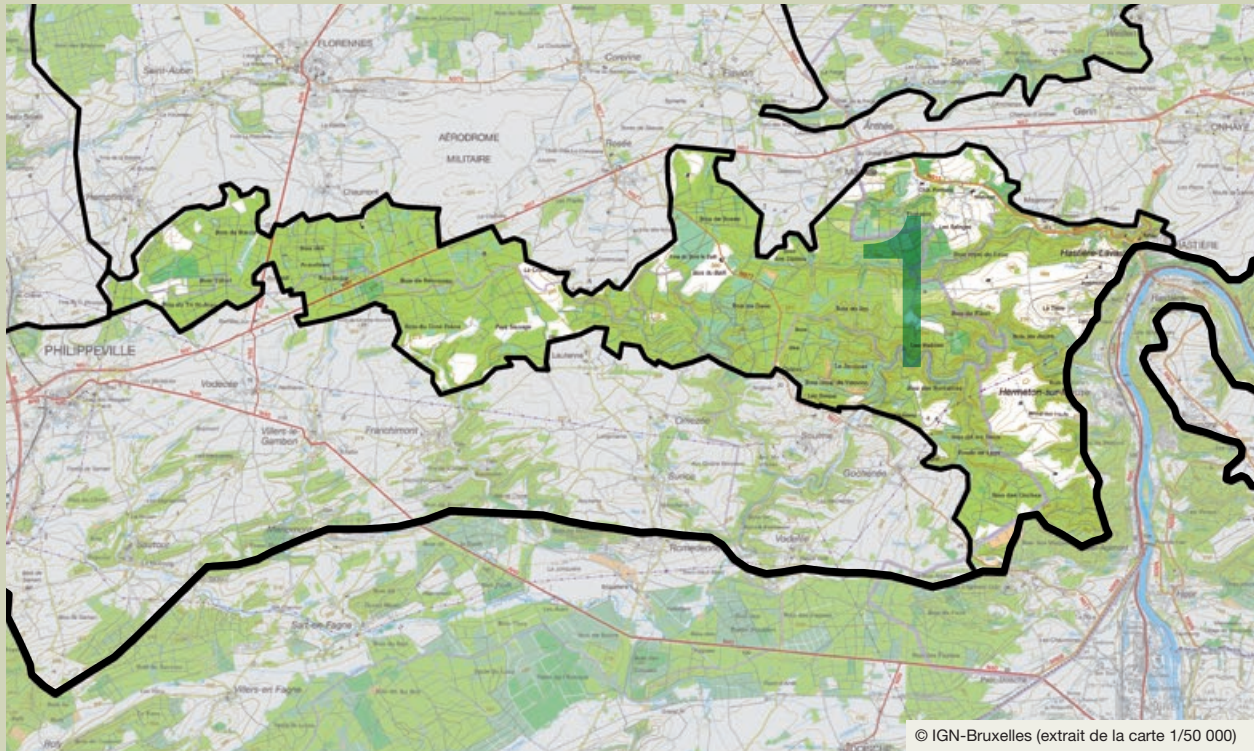


	1	2	3
Superficie totale de l'aire (ha)^A	6 024	7 046	4 592
Superficie agricole (ha)	1 499	2 704	1 866
Terres arables (%)	38	40	18
Prairies (%)	62	60	82
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	4 222	3 715	2 107
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	64	145	248
Nombre d'habitants^B	1 287	1 502	5 500

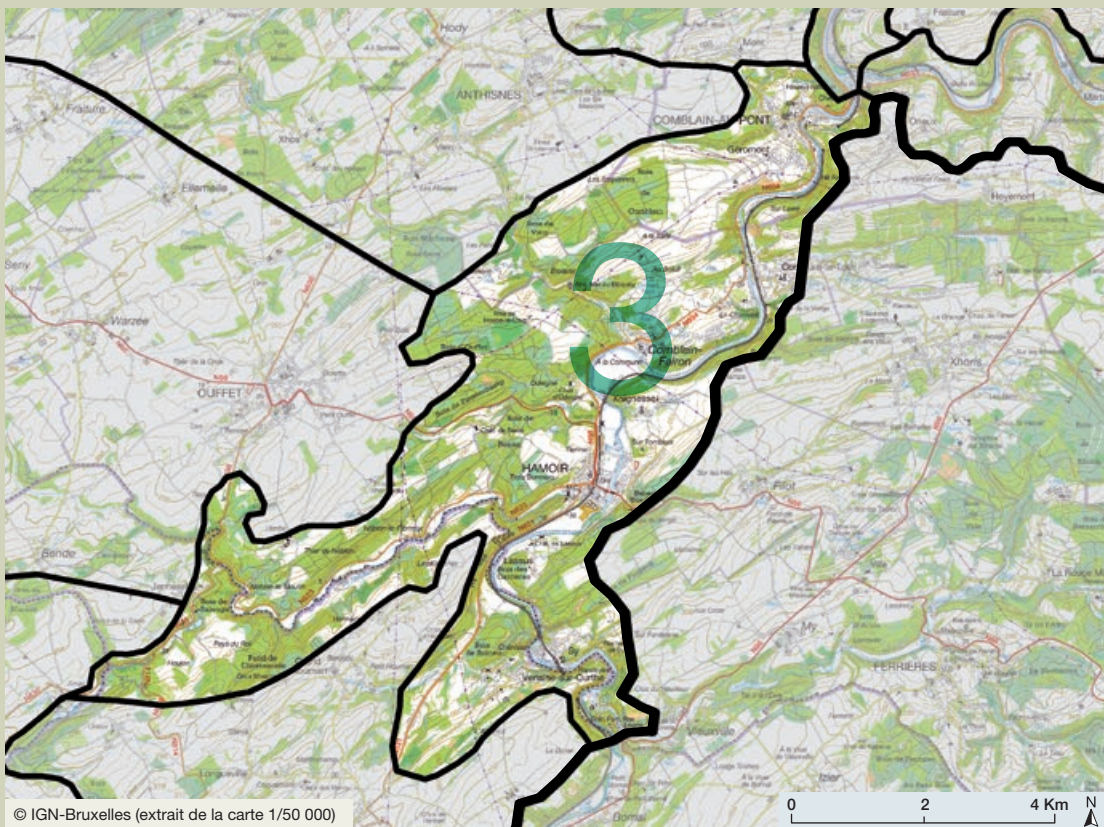
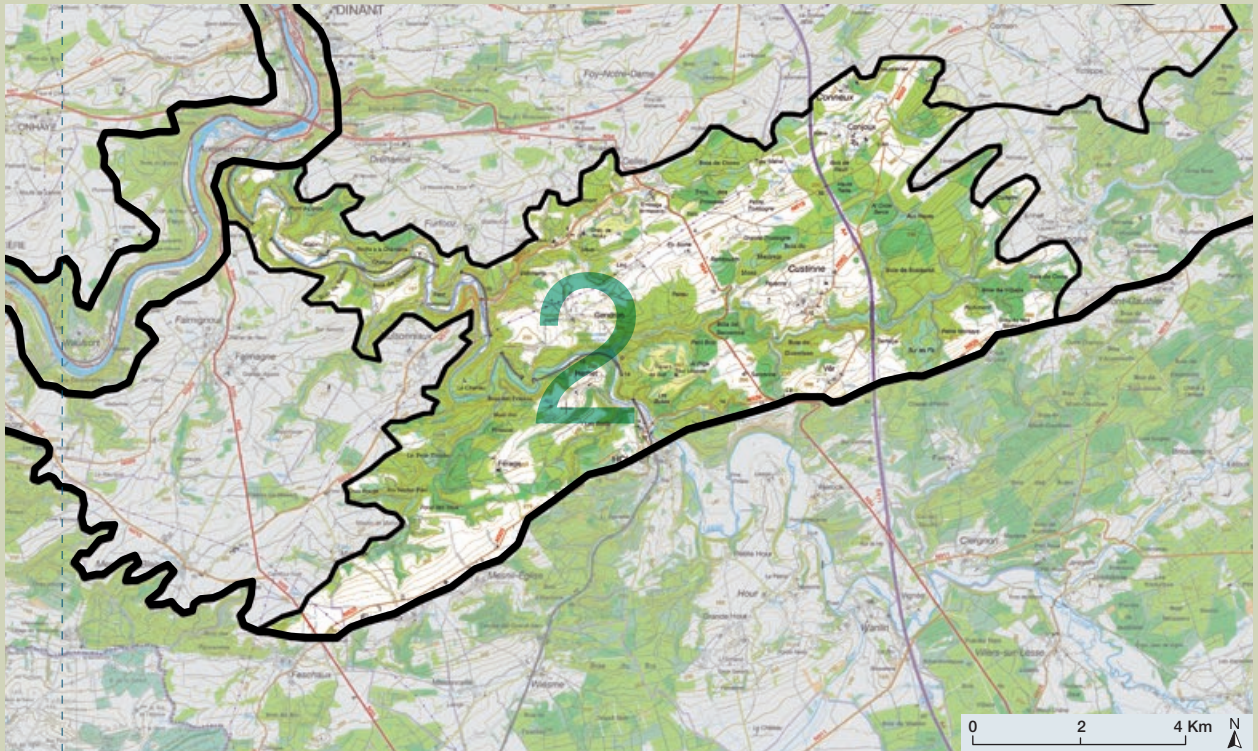
^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2007).

Les trois aires de l'Hermeton, de la Basse Lesse ainsi que de l'Ourthe et du Néblon, appartiennent à la bordure sud de l'ensemble paysager. Elles sont caractérisées par un réseau hydrographique structurant, accentuant les chavées de bordure en vallées encaissées, ou découpant le relief par des vallées transversales. Du fait de la présence de nombreux versants pentus, la composante boisée tient une place importante dans l'occupation du sol. Les villages sont implantés à mi-pente ou sur les bas de versants, et sont surtout localisés dans la vallée de l'Ourthe où la plaine alluviale est plus large.



1. Vallée forestière de l'Hermeton
2. Vallée forestière de la Basse Lesse
3. Vallées forestières de l'Ourthe et du Néblon





Au sein de la bordure sud de l'ensemble paysager, ces trois aires, de taille comparable, se distinguent par une **TOPOGRAPHIE** mouvementée. Les chavées encaissées forment des vallées longues et étroites dont les interfluvies atteignent régulièrement les 250 mètres d'altitude. L'activité érosive des rivières forme également des vallées profondes et tortueuses qui traversent parfois les plissements (Lesse, partie amont de l'Ourthe).

La première aire identifiée est celle formée par l'Hermeton, affluent de la rive gauche de la Meuse et s'écoulant au pied du tige de Philippeville pour ensuite rejoindre le fleuve. Sur la rive opposée, à l'est, au-delà de l'aire de Falmignoul, la Lesse et ses affluents (dont l'Iwoigne est le plus important) contribuent à la formation d'une deuxième aire, au relief nettement plus chahuté suite à un écoulement sud-est – nord-ouest, perpendiculairement aux replis du relief. Enfin, à l'extrémité est de l'ensemble paysager, l'Ourthe et le Néblon, aux écoulements parfois perpendiculaires, parfois parallèles aux structures géologiques, amènent à identifier la troisième aire.

Outre le relief marqué, ces trois aires possèdent un autre dénominateur commun, largement expliqué par le premier : l'occupation du sol y est dominée par la composante **FORESTIÈRE**. Les fortes pentes, inadaptées aux cultures, sont occupées par un couvert forestier qui s'étend jusque sur les sommets où il laisse parfois la place à des espaces plus dégagés de prairies voire de cultures. Les bois, essentiellement constitués de feuillus, s'observent dans les vues lointaines par leur effet de couverture accompagnant les ondulations du relief.

La composante forestière détermine presque à elle seule l'occupation du sol de l'aire formée par l'Hermeton, les composantes agricole et bâtie étant marginales.

Au sein des deux autres aires, on trouve par contre une **ACTIVITÉ AGRICOLE** plus marquée, même si elle reste minoritaire en superficie. Les prairies sont prédominantes par rapport aux labours et localisées en contact direct avec les villages, à l'image de l'organisation spatiale traditionnelle et dans un souci de réservation des meilleures terres aux labours (Gendron, Custinne). Les prairies occupent également les versants les moins pentus et les fonds de vallées. Au-delà de la couronne villageoise, les labours s'accommodent des quelques espaces, généralement sommitaux ou de haut de versant, où les faibles pentes et l'aptitude agronomique suffisantes se conjuguent pour permettre une mise en culture des terres.

L'HABITAT se groupe sous la forme de villages, relativement peu nombreux et localisés à mi-pente des versants d'adret des vallées, les mieux exposés à l'ensoleillement. L'éloignement des grands centres urbains a pour effet un faible développement des habitations récentes, la pratique la plus répandue étant la rénovation de bâtiments, surtout d'anciennes petites fermes au sein du village. C'est au sein de l'aire située le plus à l'est, dans la vallée de l'Ourthe, que l'on trouve le plus grand nombre de villages, installés le long du cours de l'Ourthe (Verlaine-sur-Ourthe, Hamoir, Comblain la Tour, Comblain-au-Pont...).

Les développements contemporains les plus sensibles y sont liés à l'activité touristique, sous la forme de campings ou d'une succession de chalets installés généralement en fond de vallée et dont l'intégration visuelle est rarement favorable.

Traits communs



La couverture végétale des trois aires consiste essentiellement en boisements sur les fortes pentes tandis que les prairies occupent le fond de vallée lorsque celui-ci est suffisamment large (environs de Géromont).



Quelques ouvertures dans le couvert boisé donnent accès à des points de vue souvent majestueux à partir des sentiers qui sillonnent les hauts de versant.

Les lignes de crête, souvent parcourues par des routes ou des chemins, permettent parfois des vues lointaines sur les replis serrés du relief. Le maintien des espaces ouverts en bordure des routes de crête joue un rôle important dans la perception du paysage (Grande Trussogne).



Les villages (ici, Herhet) montrent une silhouette homogène mais généralement aérée. Installés à mi-pente, ils sont généralement discrets dans le paysage grâce à la fois au maillage d'arbres au sein même du village et à la couleur grise des moellons calcaires. Ce type de vue offerte depuis la route est, dans certains cas, mis en péril par une urbanisation maladroite qui masque les vues.



Vallée forestière de l'Hermeton



Du fait d'un couvert arboré très dense et presque omniprésent, l'aire de la Vallée forestière de l'Hermeton n'offre que peu de vues lointaines. Le village de Inzèmonts, perché en haut de versant de la Meuse, est l'un des quelques endroits où se dévoile une vue sur le relief de l'aire. La vallée qui occupe le second plan est celle de l'Hermeton dont on devine le couvert largement boisé, laissant les prairies sur les hauts de versants et sur les sommets.



La couverture forestière est parcourue par de longues routes, au caractère souvent rectiligne. Alors que la plupart du temps, les vues sont fermées et sombres, il apparaît régulièrement des zones de reboisement ou de coupe, parfois colonisées par des plantes herbacées (bryères et callunes), modifiant brutalement la structure du paysage.



D'autres ouvertures dans le couvert forestier sont le fait de fermes isolées entourées de vastes prairies (photo de gauche). Leur position souvent sommitale permet des vues qui s'étendent au-delà de l'aire paysagère (photo de droite, prise en direction de la Fagne).



Quelques espaces occupés par les prairies se retrouvent également dans les fonds de vallée des affluents de l'Hermeton. Outre leur fonction d'abri pour le bétail, les arbres isolés sont des éléments importants dans la composition du paysage (Miavoye).



Le village d'Inzèmonts est installé sur le haut de versant, position lui conférant des vues particulièrement lointaines, enjambant les vallées (le village du versant opposé est visible au centre de la photo). Cette situation est menacée par des zones potentiellement urbanisables. Ici, le premier plan fait partie d'une vaste zone d'habitat et une première habitation (à gauche sur la photo) amorce déjà l'urbanisation en ruban. Outre le fait que les vues depuis la voirie sont susceptibles d'être obstruées, l'implantation sommitale des constructions les rend particulièrement exposées aux vues lointaines.



Au sud, à l'autre extrémité du village, le phénomène d'appropriation des vues se manifeste déjà. Quelques maisons sont positionnées afin de profiter au mieux du panorama mais leur situation dominante et individualisée les rend fortement visibles, portant ainsi atteinte au paysage.



Vallée forestière de la Basse Lesse



Les hauteurs des Aiguilles de Chaleux offrent un remarquable point de vue sur la vallée de la Lesse, mettant en évidence son cours sinueux et les affleurements rocheux dégagés par l'entaille de la vallée. Les différences de résistances à l'érosion du substratum conditionnent de notables variations dans son profil. Les élargissements du fond de vallée, engendrés par une résistance plus faible de la roche, permettent l'implantation de quelques habitations et, parfois, d'activités touristiques.



A hauteur des Puits des Vaux, la résistance plus importante des roches gréseuses sous-jacentes induit une plaine alluviale réduite à son minimum. Les points de vue de ce type, comme ceux de la photo précédente, ne sont aménagés que de façon ponctuelle en contre-haut du cours d'eau.



Un ensemble de bâtiments repris en site classé, dont l'essentiel remonte au 19^e siècle, est installé dans la plaine alluviale d'un méandre de la Lesse. Un bief dérivé de la rivière jouait le rôle de force motrice pour le moulin. A l'arrière-plan : le château de Walzin (bâtiment classé), dont l'édification s'étale du 15^e au 20^e siècle, profite des hauteurs d'un promontoire rocheux (Walzin).

Le château de Vêves, classé Patrimoine exceptionnel de Wallonie, est un bel exemple de construction médiévale utilisant au mieux les positions stratégiques offertes par la topographie. Surplombant les Ry de la Mirande et de Vêves, il est installé sur un éperon rocheux au plus près de l'abrupt.



L'Ermitage Saint-Adelin, implanté en flanc de colline, domine le village de Celles, le plus important de l'aire. Ce positionnement permet de lire aisément l'organisation du village. La collégiale Saint-Adelin (1), en moellons de calcaire et de grès, constitue un exemple des plus parlants et des mieux conservés de l'architecture romane mosane. Bien qu'elle ne se situe pas au centre de gravité actuel du village, ses abords n'en sont pas moins le pôle de la vie villageoise. Les habitations de calcaire et d'ardoise, maillées par des plantations, s'étendent de façon libre et linéaire le long du ruisseau Saint-Adelin (2), tandis qu'un équipement sportif plus récent s'intègre difficilement dans la morphologie globale du village (3). En arrière-plan, les versants boisés de la vallée viennent doucement fermer le paysage (4). A l'extrême est, on devine le quartier Bel Air construit à l'écart du village dans le courant du 19^e siècle (5).



Vallées forestières de l'Ourthe et du Néblon



La vallée de l'Ourthe présente de larges flancs boisés, laissant aux prairies les fonds de vallée et parfois les replats sommitaux. La voie de chemin de fer reliant Liège à Marche-en-Famenne et desservant les villages de la vallée, épouse le tracé du cours d'eau, profitant ainsi d'une topographie calme (Géromont).



Les gros villages s'étalent dans le fond de la vallée de l'Ourthe et sont généralement contraints par la verticalité du relief dès que l'on quitte la plaine alluviale. La masse bâtie se distingue harmonieusement du couvert naturel par la densité des constructions. L'utilisation de tuiles rouges pour certaines toitures vient néanmoins briser l'homogénéité des teintes foncées : ardoise naturelle pour les constructions traditionnelles ou artificielle pour les constructions plus récentes (Comblain-au-Pont).



Dans la vallée du Néblon, la morphologie et l'occupation du sol sont très homogènes. La route longe les prairies qui bordent le cours d'eau. La présence de ce dernier est souvent soulignée par une végétation arbustive.



Régulièrement, des affleurements rocheux jouxtent la route et laissent entrevoir les plissements de la roche, rappelant le passé géologique de la bordure sud-condrusienne.



Les villages présents dans la vallée du Néblon s'accrochent à une implantation à mi-versant de la vallée, lorsque la pente n'est pas trop abrupte (Maurenne).

Les exploitations agricoles recherchent un site plus en hauteur, à la charnière avec le plateau. Ici, la ferme est entourée de prairies. Plus rarement, les exploitations comportent des labours. On note la présence d'un hangar récent au contact direct de la ferme, localisation qui favorise la bonne insertion paysagère du complexe sur un site exposé visuellement (Maurenne).



Enjeux

- Les paysages de ces trois aires sont animés, pittoresques, remarquablement bien préservés et porteurs d'identité. Leur découverte s'appuie sur un réseau de randonnées et de points de vue intéressants mais trop souvent peu valorisés.
- L'activité touristique est bien présente au sein des aires. On trouve beaucoup de zones de loisirs définies par le plan de secteur et encore vierges de toute occupation. Parfois de superficie importante, elles autorisent des implantations difficilement intégrables, et ce surtout dans la vallée de l'Hermeton. Il semble opportun d'adapter cette situation à la demande actuelle et de se tourner vers un tourisme davantage respectueux du paysage.

Objectifs paysagers

1. Contribuer à restaurer ou aménager la visibilité des paysages.	GESTION-AMÉNAGEMENT
2. Redéfinir la nécessité d'une mise en œuvre de certaines zones touristiques.	PROTECTION-GESTION

Pistes d'action

- Restaurer ou créer de nouveaux sentiers permettant la valorisation des vues sur les vallées.
- Réfléchir à la possibilité de modifier certaines affectations de loisirs du plan de secteur qui pourraient porter atteinte au paysage en cas de mise en œuvre.